



Empack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, Ontario, L6T 4H6
Canada
905-792-6571

PRODUIT: Emzone Residue Remover - 390 g

CODE: P6-045030

SECTION 01: IDENTIFICATION

Numéro del produit..... P6-045030
Identité du produit..... Emzone Residue Remover - 390 g
Fabricant..... Empack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton
Ontario
Canada
L6T 4H6
905-792-6571
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC : 1-613-996-6666.
Utilisation recommandée..... Éliminateur de résidus.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
Mention d'avertissement..... DANGER.
Classification des dangers :
Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
Dangers pour la santé..... Irritation de la peau - catégorie 2. Irritation des yeux - catégorie 2 a. Cancérogénicité -
catégorie 2. Toxicité pour la reproduction - catégorie 2. Toxicité pour certains organes
cibles précis, exposition unique - catégorie 3. Danger par aspiration - catégorie 1.
Dangers pour l'environnement..... Non classifié.
Mention de danger..... H222:Aérosol extrêmement inflammable (1). H229:Récipient sous pression: peut éclater
sous l'effet de la chaleur (1). H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous
l'effet de la chaleur. H315:Provoque une irritation cutanée . H319:Provoque une sévère
irritation des yeux. H351:Susceptible de provoquer le cancer. H361:Susceptible de nuire
à la fertilité ou au fœtus. H336:Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H304:Peut
être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence:
Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes
nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P211:Ne pas vaporiser sur une
flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251:Ne pas perforer ni brûler, même
après usage. P264+P265 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas
se toucher les yeux. P280 : Portez des gants de protection/vêtements de
protection/protection oculaire/protection faciale/protection auditive. P203: Se procurer, lire
et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation. . P261:Éviter de respirer
les vapeurs/aérosols. P261:Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit
bien ventilé.
Intervention..... P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P332+P317:En cas d'irritation cutanée: Demander une aide médicale. P362+P364:Enlever
les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P321:Traitement spécifique voir
section 4 sur cette fiche. P305+P351+P338:EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si
la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P317:Si l'irritation des yeux persiste: Demander une aide médicale. P318: EN CAS
d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale. . P304+P340:EN CAS
D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où
elle peut confortablement respirer. P319: Demander une aide médicale en cas de malaise.
P301+P316: EN CAS D'INGESTION: Demander immédiatement une aide médicale
d'urgence. . P331:NE PAS faire vomir.
Stockage..... P410+P412:Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température
supérieure à 50 °C/ 122 °F. P403+P233:Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le
récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef.
Élimination..... P501:Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale,
régionale, nationale ou internationale.
Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

PRODUIT: Emzone Residue Remover - 390 g

CODE: P6-045030

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Naphta (pétrole), traités hydro lumière	64742-49-0	30-60
Xylène	1330-20-7	10-30
Isobutane	75-28-5	7-13
Propane	74-98-6	7-13
Éthylbenzène	100-41-4	1-5

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation.....	S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène et consulter un médecin. Ne donnez pas d'adrénaline, épinéphrine ou des médicaments similaires après une exposition à ce produit.
Contact avec la peau.....	Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse.
Contact avec les yeux.....	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion.....	Ne pas faire vomir, consulter un médecin.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Ce produit contient des ingrédients soupçonnés de causer le cancer.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenants sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler.
Risques d'incendie général.....	Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation.....	Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, moudre ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Magasin fermé à clé. Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

PRODUIT: Emzone Residue Remover - 390 g

CODE: P6-045030

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Naphta (pétrole), traités hydro lumière	353 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Xylène	50 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m3)	Pas établi	Pas établi
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propane	Non disponible	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible
Éthylbenzène	100 ppm	125 ppm	100 ppm (435 mg/m3)	Pas établi	100 ppm (435 mg/m3) / STEL 125 ppm
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.				
Mesures de Protection individuelle :					
Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.				
Protection de la peau.....	Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.				
Protection des voies respiratoires.....	Respirateur de poussière et de la brume d'utilisation.				
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.				
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.				

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Formulaire.....	Aérosol.
Apparence physique.....	Liquide incolore clair.
Odeur.....	Hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	1-250. (Liquide).
Gravité spécifique (aérosol).....	0.510-0.860.
Point d'éclair (propergol).....	-82.8 ° C (-117 ° F). (Tasse fermée).
Densité de vapeur (Air = 1).....	> 1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Liquide de Point d'ébullition (° C).....	100-150.
Point de fusion/congélation (° C).....	-42 ° C (-65.2°F) to < - 50°C (- 58°F).
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	> 1 .
Solubilité dans l'eau.....	Légèrement soluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammation (° C).....	460° C (860° F). (Propergol).
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	1.8. (Propergol).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	8.8. (Propergol).

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Agents oxydants forts. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
Products	

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Naphta (pétrole), traités hydro lumière	33-42 mg/L (Rat - 4heures)	>5,800 mg/kg (Orale - Rat); >2,920 mg/kg (Peau - Lapin)
Xylène	27.6 mg/m3 (Rat - 4 heures)	3,253 mg/kg (Orale - Rat); 12,180 mg/kg (Peau - Lapin)
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4 heures)	Non disponible
Propane	658 mg/L (Rat - 4 heures)	Non disponible

PRODUIT: Emzone Residue Remover - 390 g

CODE: P6-045030

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Éthylbenzène	4000 ppm (Rat - 4 heures)	3,500 mg/kg (Orale - Rat); 17,800 mg/kg (Peau - Lapin)
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.	
Toxicité aiguë.....	Pas d'effets significatifs connus.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée.	
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Cause une irritation oculaire grave.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Devrait pas être une peau ou respiratoires.	
Mutagénicité sur les cellules germinales...	Aucune information n'est disponible.	
Cancérogénicité.....	Contient des ingrédients classés comme cancérogènes. Xylène (CAS #: 1330-20-7): ACGIH A4 non classé comme cancérogène pour l'humaine ; CIRC 3 pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. L'éthylbenzène (no CAS: 100-41-4): CIRC : groupe 2 b (peut-être cancérogène pour l'homme) ; ACGIH : Groupe A3 (cancérogène confirmé Animal avec pertinence inconnu aux humains).	
Toxicité pour la reproduction.....	Ce produit contient les éléments suivants :. Xylène (CAS #: 1330-20-7): peut causer des effets indésirables de reproduction-tels que des malformations congénitales, fausses couches ou l'infertilité.	
STOT - exposition unique.....	Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut provoquer somnolence et vertiges.	
STOT - exposition répétée.....	Non classifié.	
Danger par aspiration.....	Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires.	
Effets chroniques.....	Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient la substance suivante qui peut aussi être dangereuse pour l'environnement :. Xylène (CAS#:1330-20-7): toxicité pour les poissons : 780,0 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 0,8 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : EC50 10,0 mg/L. L'éthylbenzène (CAS#:100-41-4): toxicité pour les poissons : CL50 4.3 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les invertébrés aquatiques : CL50 2,6 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les algues : EC5.0mg/L, 96 h. Naphta (n° du CAS 64742-49-0) : Toxicité pour les poissons : CL50 4,1 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour Daphnia : EC50 10 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : EC50 11 mg/L, 72 heures ; CSEO 0,1 mg/L, 72 hrs.
Persistence et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée.
DOT (U.S. route).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée, Bien de consommation ORM-D.
IMDG (International - Marine).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée.
IATA (International Air).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, quant. Itée.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements de Canada :..... Reportez-vous à la Section 2 pour une Classification SIMDUT de 2015 pour ce produit.
Liste intérieure des Substances (LIS)..... Oui.
Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur
l'inventaire du TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard
Communication Standard.

PRODUIT: Emzone Residue Remover - 390 g

CODE: P6-045030

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité..... Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du CFCP et la SDD contient toutes les informations requises par le CFCP.

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory
Version Révisée 2022-12-30